



NOUVEAU

Le GROUPE 503

Vous propose

Samedi 23 et Dimanche 24 septembre 2017

Le 1er AUDAX de 150 km en ligne de Seine et Marne



Départs et arrivées à Mortcerf - Salle municipale

Place du 11 Novembre (800 m de la gare)

(Ligne Paris Est - Coulommiers/La Ferté Gaucher)

Brevets de 100, 150 km : Départ à 11h00 samedi 23
(Train Paris 09h16 - Mortcerf 10h06)

Brevet 50 km : Départ à 07h45 dimanche 24

Lots à gagner/**Winnen** : Tentiomètre et séjours.

Date limite d'inscription le lundi 18 septembre 2017

Réglementation : Tout Brevet se déroule selon la formule Audax à l'allure régulière de 6 km/h, ce n'est pas une compétition. Les participants restent groupés derrière les capitaines de route que l'on ne doit pas dépasser. L'itinéraire n'est pas distribué et le parcours n'est pas fléché. Les participants sont tenus de se conformer au code de la route, ainsi qu'aux instructions et consignes des capitaines de route. En cas d'accident dont ils seraient les auteurs, leur responsabilité pourrait être engagée.

Matériel OBLIGATOIRE : Baudrier fluorescent obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve pour obtenir le Brevet., Lampe. Aucun gobelet plastique ne sera distribué. Timbale réutilisable vendue sur place : 1 €.

Sacs : Les grands sacs restent en salle, les petits sacs sont transportés.

Renseignements et inscription :

Georges Font : Groupe 503 - 60 rue Jean Mermoz
77400 - Lagny-sur-Marne - **07.81.40.01.95**
uma.font@gmail.com

Nom/**Naam** : _____ Prénom/**Voornaam** : _____

Adresse/**Adres** : _____ Ville/**Gemeente** : _____

Email : _____ Téléphone : _____

Date de naissance/**Geboortedatum** : _____ Sexe : F M

Votre club : _____

Distances choisies :

50 km 100 km 150 km Je termine un aigle d'or

Engagement : (1 €, par inscription, sera reversé pour La Ligue contre le Cancer)

50 km : 25 euros

100 km : 40 euros (petit déjeuner compris) C'est mon 1^{er} 100km

150 km : 55 euros C'est mon 1^{er} 150km

Majoration de 2 € si inscription sur place.

- Chèque libellé à l'ordre de : Groupe 503 à renvoyer avant le 18/09/2017 accompagné d'un certificat médical ou de la photocopie de la licence ou de la Rando carte de la FFR. Quel que soit la distance choisie, si vous n'êtes pas licenciés dans un club sportif, vous devez présenter un certificat médical datant de moins d'un an, vous autorisant à la pratique de la marche sportive. Sinon, **vous déclarez avoir les capacités pour participer à la marche Audax des 23 et 24 septembre 2017.**
- Cette inscription vaut déclaration de bonne santé. Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

Hébergement : Camping du Chêne Gris, face à la gare de Pommeuse (01.64.04.21.80).
[Ze Spreken Nederlands](#). Après l'épreuve de 100 km, possibilité de dormir dans la salle de Mortcerf.

A le.....

Signature :